

Les socialauds prêts à tout pour démanteler notre pays : l'arrêté anti-burkini de Sisco est validé en Corse !

écrit par Christine Tasin | 6 septembre 2016



Et on s'en réjouit.

Mais c'est peu dire que le burkini et les provocations musulmanes de cet été auront montré que notre constitution, nos lois, la notion d'égalité sur tout le territoire vole en éclats.

Sur le continent les opposants -gentillets, pourtant- à l'islam subissent les foudres des juges, des medias et des politiques, les voilées peuvent venir provoquer chez lui un restaurateur, avec le soutien de Ministres et du Parquet en personne. Des lardons dans une boîte à lettres de mosquée et la terre s'arrête de tourner, le Conseil d'Etat va même jusqu'à annuler les décisions du tribunal administratif... Dans des conditions plus que suspectes d'ailleurs puisque deux des trois juges qui ont signé l'arrêté ne sont pas objectifs, c'est le moins que l'on puisse dire, Tuot qui n'était plus juge au moment de la décision du Conseil d'Etat a été maintenu en place par d'occultes pouvoirs le temps qu'il annule les

arrêtés anti-burkinis...

En Corse, les provocations d'une famille maghrébine à la plage sont reconnues par le procureur en personne, un village tout entier peut se liguer contre les provocateurs... en toute impunité. Des parents peuvent s'opposer à l'entrée de deux voilées à l'école, en toute impunité. Et, aujourd'hui, on apprend que la LDH s'est pris un camouflet en perdant le référé contre l'arrêté anti-burkini. Et l'argument du risque de troubles à l'ordre public aurait dû être retenu aussi sur le continent, même si les Continentaux ont le sang moins chaud que les Corses...

Ne nous réjouissons pas trop néanmoins, faire exploser la nation, la France, en régions européennes, avec leurs propres lois, leurs propres priorités, fait aussi partie des objectifs des salopards qui nous dirigent. Jospin voulait donner à la Corse son autonomie chemin vers l'indépendance, les Corses avaient refusé. Les socialistes au pouvoir n'ont pas renoncé et ils pourraient bien utiliser l'affaire de Sisco pour commencer à démanteler, de fait d'abord, le territoire national.

Plus d'Etat, plus de nation, plus de communauté nationale... c'est faire disparaître la simple conception d'identité française, de communauté française...

Corse : un arrêté anti-burkini validé par le tribunal administratif de Bastia

L'arrêté anti-burkini de Sisco a été validé par le tribunal administratif de Bastia. ©

Cet arrêté interdisant le burkini avait été pris par le maire de Sisco après une violente rixe mi-août

Le tribunal administratif de Bastia a rejeté mardi la requête en référé de la **Ligue des droits de l'homme** demandant la suspension de l'arrêté anti-burkini pris par le

mairie de Sisco (Haute-Corse) [au lendemain d'une rixe entre des Marocains de Furiani et des villageois dans sa commune à la mi-août.](#)

Le juge, se référant à la récente décision du Conseil d'Etat suspendant un arrêté comparable, estime qu' »en l'espèce, **compte tenu des récents événements** (...), la présence (...) d'une femme portant un costume de bain de la nature de ceux visés par l'arrêté (...) serait (...) de nature à **générer des risques** avérés d'atteinte à l'ordre public qu'il appartient au maire de prévenir ».

<http://www.sudouest.fr/2016/09/06/corse-un-arrete-anti-burkini-valide-par-le-tribunal-administratif-de-bastia-2490723-4697.php>